



BARÈME HONORAIRES DE NÉGOCIATION

PRIX DE VENTE NET	TAUX TTC
< à 100 000 €	12 %
De 100 001 € à 200 000 €	10 %
De 200 001 € à 300 000 €	8,5 %
De 300 001 € à 500 000 €	7 %
+ de 500 001 €	6,5 %

Honoraires pour Locaux (location) Bureaux – Commerces – Locaux d'Activité	TAUX TTC
30 % HT du loyer annuel HT	Forfait minimum 5 400€ TTC
Fonds de Commerce Droit au Bail ou Droit d'Entrée	12 % TTC Forfait minimum 6 000 € TTC